Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, lors de la conférence de presse conjointe avec des représentantes de l'opposition syrienne, sur la gravité de la situation en Syrie et le respect par le régime syrien du fonctionnement de la mission d'observation de l'ONU, Paris le 25 avril 2012.

2012-04-25

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Je viens de recevoir plusieurs représentantes de la société civile syrienne, des femmes, des résistantes issues de différentes communautés de Syrie et je voudrais les remercier d'avoir accepté de me rencontrer. Je voulais surtout les écouter pour qu'elles me fassent part de leurs témoignages, de ce qu'elles savent de la rue syrienne et de la situation actuelle dans ce pays. Je voudrais saluer leur courage et le courage du peuple syrien dans son ensemble qui continue à se battre contre un régime qui pratique une répression toujours aussi brutale et sanglante.

J'ai expliqué ce que la France avait essayé de faire depuis plusieurs mois pour arrêter cette tragédie sans y parvenir malheureusement jusqu'à présent et j'ai pris bonne note de leurs attentes. Je leur ai dit que nous étions prêts à continuer à les accompagner, notamment pour permettre à l'opposition syrienne de se fédérer, de se structurer, de faire passer ses messages.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

J'ai eu l'occasion de m'entretenir juste avant ce rendez-vous avec M. Kofi Annan. Nous considérons que la situation sur le terrain est inacceptable. Le régime de Damas ne respecte pas les engagements qu'il a pris. La répression continue et mes interlocutrices m'ont confirmé que le nombre de morts ne cessait d'augmenter et que les rares observateurs qui sont déployés sur le terrain ne peuvent pas remplir leur mission.

D'après certaines informations, que nous n'avons pas totalement vérifiées, il y a même des cas où des militants qui ont rencontré les observateurs des Nations unies ont ensuite été exécutés par le régime. La situation est donc extrêmement préoccupante. Cela ne peut pas

durer indéfiniment. C'est la raison pour laquelle j'ai indiqué à M. Kofi Annan que nous souhaitions, nous demandions, nous exigions que des observateurs en nombre suffisant, au moins 300, dotés des équipements nécessaires, avec une liberté d'aller et de venir partout où ils le souhaitent sur le territoire syrien, puissent se déployer très rapidement dans les quinze jours qui viennent.

M. Kofi Annan doit faire, quinze jours après l'entrée en vigueur de la résolution 2013, un compte-rendu au Conseil de sécurité, je crois que ce sera le 5 mai, mais pour nous ce sera à ce moment-là le moment de vérité. Ou bien cette médiation fonctionne, ou bien elle ne fonctionne pas. Et si elle ne fonctionne pas, on ne peut pas continuer à se laisser défier par le régime en place qui ne tient aucun des six engagements qu'il a pris dans le cadre du plan de Kofi Annan.

Il faudrait donc à ce moment-là passer à une autre étape que nous avons déjà commencé à évoquer avec nos partenaires, sous chapitre 7 de la Charte des Nations unies, pour franchir un nouveau pas dans l'arrêt de cette tragédie qui continue à se perpétuer en Syrie.

J'ai assuré mes interlocutrices du soutien de la France et notre souhait de continuer à travailler avec elles pour leur manifester notre solidarité. Je pense aussi à la dimension humanitaire de l'aide qui est absolument nécessaire. J'avais lancé il y a plusieurs mois déjà l'idée de corridors humanitaires, je vois qu'elle est reprise ici ou là sans se concrétiser. Nous allons continuer à y travailler, éventuellement dans le cadre de cette nouvelle résolution que j'ai évoquée tout à l'heure. Nous mesurons bien qu'une résolution sous chapitre 7 se heurterait en l'état actuel des choses sans doute au veto de tel ou tel membre permanent du Conseil de sécurité mais, raison de plus pour continuer à faire notre travail d'explication et de concertation avec nos partenaires.

Q - Monsieur le Ministre, les Syriens se sont donné un droit de veto sur la nationalité des observateurs qui seraient déployés en Syrie. Est-ce que cela a été prévu ? Quel est votre commentaire à cet égard ? Parallèlement, est-ce que la France va proposer d'envoyer quelques-uns des observateurs ? Finalement, est-ce qu'aujourd'hui on peut considérer que le plan Annan est déjà mort ? Merci.

R - Sur ce point, ma réponse sera non. Il est fortement compromis, les choses ne se passent pas bien, je viens de le dire. Damas ne respecte pas les engagements qu'il a pris sur les six points du plan Annan, y compris sur le premier d'entre eux c'est-à-dire le cessez-le-feu effectif. Nous pensons qu'il y a encore une chance à laisser à cette médiation, sous condition, je le répète, que le déploiement d'une force suffisante d'observateurs se fasse vite. Et, je le dirai à M. Ban Ki-moon que je souhaite joindre au téléphone dans les prochaines heures, il faut que le secrétariat général des Nations unies soit en mesure de déployer non pas dans trois mois mais sous quinzaine, des observateurs suffisamment nombreux. La résolution 2043 évoque le nombre de 300 qui doivent avoir les matériels

nécessaires, et une faculté d'aller et de venir en toute liberté sans être prisonniers du régime en place. Donc il y a encore cette chance que nous laissons à la négociation.

En ce qui concerne le veto du gouvernement syrien vis-à-vis de tel ou tel contingent national, il est évidemment inacceptable. Ce ne sont pas des contingents nationaux qui iront en Syrie, ce sont des bérets bleus et donc des observateurs sous responsabilité des Nations unies. Il n'appartient pas au régime syrien de choisir parmi les possibilités que les Nations unies pourront dégager. En ce qui concerne la France, elle sera disponible en fonction de ce qui sera demandé par le secrétariat général. Voilà ce que je peux vous dire sur cet aspect des choses, et si dans ce délai que j'ai indiqué il apparait alors clairement que la mission est un fiasco, il faudra en tirer les conséquences et j'ai indiqué les pistes sur lesquelles nous travaillons.

Q - Monsieur le Ministre, vous avez évoqué la possibilité d'une résolution sous chapitre 7, les conditions sont un peu plus favorables et est-ce que la Russie serait plus disposée à la voter ?

R - La Russie a accepté la résolution qui sert de base à la mission de Kofi Annan, elle a accepté la mise en place d'une mission d'observateurs, j'ai dit ce que je pensais de cette mission, j'ai dit qu'il y avait encore un espace pour vérifier qu'elle peut fonctionner. J'espère que nos partenaires russes feront comme nous le bilan de cette mission d'observation, ils ne pourront pas ne pas constater que c'est le régime qui bloque la mise en œuvre du plan de Kofi Annan, et donc nous allons continuer à discuter avec nos partenaires russes en espérant que leur position pourra évoluer à la lumière de ce qui se passe sur le terrain et qui est aujourd'hui je crois, assez incontestable.

On ne peut pas continuer à dire que le régime est victime d'attaques terroristes et se défendre contre les attaques terroristes, c'est un défi à la réalité et au bon sens. C'est le régime qui réprime des mouvements qui essayent de se défendre comme ils peuvent.

Q - Y a-t-il vraiment des responsables militaires de l'opposition syrienne à Paris, le confirmez-vous ? Et on a entendu aujourd'hui parler de l'installation à Paris d'un gouvernement transitoire syrien, est-ce exact ?

R - Je n'ai pas d'informations me permettant de répondre à votre question. Voilà, je voulais vous redire, Mesdames, notre soutien et notre admiration pour le combat que vous menez.

Merci.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 26 avril 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/185061-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ